

## PROVINCE DE QUÉBEC

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 2002-05-22

Une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 2002-05-22, à 19 h 30; y étaient présents :

Steve Bletas, président; William Pollock, vice-président; Mary Austin (Svotelis), Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, Nancy Rupnik, Morten Schrier et Edward Turchyniak commissaires; Linda Iaconetti, commissaire-parent; et Dominic Martini, directeur général.

Étaient également présents : François Badin, directeur du Service des ressources humaines; Jean-Guy Messier, directeur du Service des technologies de l'information; Livia Nassivera, directrice du Service des ressources financières; Raymond Thivierge, directeur du Service des ressources matérielles; et Jocelyne Thompson-Ness, adjointe administrative. Il y avait aussi un large auditoire.

Étaient absents : Natalie Auclair, commissaire; Ghislaine Tanner, commissaire-parent; et Robert Vallerand, directeur général adjoint.

Invités : Effie Maniatis et Giordano Rosa-del-Vecchio.

Le président a ouvert la séance à 19 h 30.

**1.0 INTRODUCTION**

On a proposé d'apporter les modifications et ajouts suivants à l'ordre du jour :

**6.0 AFFAIRES CORPORATIVES :**

6.7	Surveillance des élèves .....	INFO
6.8	Services de garde .....	INFO
6.9	Certificat de mérite .....	INFO

**13.0 RESSOURCES FINANCIÈRES :**

13.5	Autorisation d'adopter un budget déficitaire .....	RES
------	--	-----

**15.0 RESSOURCES HUMAINES :**

15.1	Organigramme et plan de dotation .....	INFO
15.2	Abolition de postes .....	RES
15.3	Création de postes .....	RES
15.4	Mise en disponibilité (Éd. des adultes – Form. professionnelle).....	RES
15.5	Engagement d'une coordonnatrice des Services éducatifs .....	RES
15.6	Engagement d'un directeur adjoint d'école .....	RES
15.7	Engagement de directeurs d'école.....	INFO

Peter MacLaurin a intégré la salle

**HEURE : 19 h 31**

**020522-CA-0127**

IL EST PROPOSÉ PAR Mary Austin que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2002/05/22-CA-001 soit approuvé tel qu'il a été modifié.

**Adopté à l'unanimité**

**2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Walter Fogel a avisé verbalement qu'à la page 0679 du procès-verbal de la séance tenue le 2002-04-24, au point 6.1, paragraphe 3, 2<sup>e</sup> ligne, les mots « rideau de scène » devaient être remplacés par « rideau de gymnase ».

Il a aussi noté qu'à la page 0682, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>e</sup> ligne de la version anglaise du même document, le mot « of » devrait être inséré après « Governing Board ».

De plus, il a souligné qu'à la page 0685, au point 11.2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, les mots « pendant la durée du contrat » devraient être ajoutés à la fin de la phrase.

**020522-CA-0128**

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel qu'une correction soit apportée à la page 0679, point 6.1, du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 2002-04-24 en insérant le paragraphe suivant après le 4<sup>e</sup> paragraphe.

*« Walter Fogel a réitéré qu'une motion avait été présentée et que la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) faisait obligation à la commission scolaire de ratifier toute décision par voie de résolution et que selon les règles de procédure de la commission scolaire, qui découlent des Règles de procédure Robert, le conseil doit procéder à un vote. Le président a répliqué qu'il se fichait de ce que la Loi sur l'instruction (L.R.Q., chapitre I-13.3) et les Règles de procédure Robert stipulaient. »*

**CETTE MOTION A ÉTÉ REJETÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Walter Fogel

**CONTRE :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

**ABSTENTION :** Steve Kmec, Morten Schrier

**020522-CA-0129**

IL EST PROPOSÉ PAR Morten Schrier que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2002-04-24, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé avec les corrections qui y ont été apportées.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

**CONTRE :** Walter Fogel

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le parent d'un élève qui a été suspendu a demandé au Conseil des commissaires de se réunir à huis clos pour discuter d'une question personnelle. Le président a expliqué de quelle façon le huis clos était décidé ainsi que la procédure d'appel.

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que le conseil se réunisse à huis clos. **HEURE : 19 h 45**

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

**CONTRE :** Linda Gagnon, Pierre Garofano, William Pollock

La séance a repris. **HEURE : 20 h 14**

En réponse à une question de Sylvia Notte, la mère d'un élève de l'école primaire Twin Oaks, le président a expliqué qu'il appartenait au conseil d'établissement d'une école de décider si l'école serait dotée d'un service de garde privé ou subventionné par le ministère de l'Éducation.

Sylvia Christou, responsable d'une garderie privée, s'est dite préoccupée par le fait que le ministère de l'Éducation encourage la mise en place de services de garde subventionnés de préférence aux services de garde privés.

#### **4.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Le président a avisé les membres que les cérémonies de remise des diplômes de l'Académie Ste-Agathe et du Centre de formation professionnelle de Lachute seront tenues respectivement le vendredi 2002-05-31 et le mercredi 2002-06-12.

Il a poursuivi en mentionnant que les présidents des neuf commissions scolaires anglophones s'étaient réunis pour délibérer du projet de loi 104 : Loi modifiant la Charte de la langue française et qui restreint davantage l'accès à l'enseignement en anglais au Québec. Il a ensuite lu la lettre ouverte adressée par la commission scolaire pour dénoncer le projet de loi 104 qu'elle qualifie de « *mesquin et contraire aux intérêts des enfants et de leurs familles* ».

Linda Iaconetti a quitté la salle. **HEURE : 20 h 29**

Une discussion s'est ensuivie.

Linda Iaconetti a réintégré la salle. **HEURE : 20 h 33**

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la lettre ouverte comprise au document n° SWLSB-2002/05/22-CA-001 et par laquelle la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier dénonce le projet de loi 104 : Loi modifiant la Charte de la langue française.

ET QUE copie de la lettre soit transmise au premier ministre, au chef de l'opposition, au ministre de l'Éducation, au ministre de la Justice du Québec, au ministre responsable de la Charte de la langue française et à tous les députés dont la circonscription électorale est comprise sur le territoire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adopté à l'unanimité**

Au nom du Conseil des commissaires, le président a transmis des condoléances à Johanne et Robert Vallerand ainsi qu'à leur famille à l'occasion du décès du père de M<sup>me</sup> Vallerand.

**5.0 DOSSIERS À L'ÉTUDE****5.1 Page 0647 du procès-verbal de la séance du 2002-02-27 :**

En réponse à une question de Walter Fogel concernant la réponse à une question consignée à la page 0647 du procès-verbal de la séance du 2002-02-27, le directeur général a noté que le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier n'avait pas encore donné suite officiellement à la facture que la commission scolaire lui a expédiée pour obtenir le remboursement des acomptes versés par les écoles en vue de la tenue de sorties éducatives qui ont dû être annulées en raison des moyens de pression exercés par le personnel enseignant. Toutefois, il a précisé que le syndicat avait indiqué qu'il ne croyait pas être tenu de rembourser ses dépenses.

**6.0 AFFAIRES CORPORATIVES****6.1 Calendrier des assises des comités pour 2002-2003 :**

Le président a prié les commissaires de prendre connaissance du projet de calendrier 2002-2003 et de soumettre leurs questions ou recommandations à Jocelyne Thompson-Ness dans les meilleurs délais.

**6.2 Bottin des écoles primaires :**

Le directeur général a présenté le bottin des écoles primaires de la commission scolaire et a remercié Line Desgroseilliers pour le temps et les efforts qu'elle a consacrés à cette première publication.

**6.3 Vente d'un terrain :**

Le directeur général a déclaré que, conformément à la recommandation du Comité exécutif, la commission scolaire ne vendrait pas pour le moment le terrain situé sur le boulevard Roland-Durand.

En réponse à une question de Steve Kmec, le directeur général a avisé que les pourparlers avec la Ville de Laval et de la Commission scolaire de Laval au sujet du terrain adjacent à l'école secondaire catholique Laval se poursuivaient.

**6.4 Bourse d'études de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier :**

Le directeur général a expliqué que la commission scolaire souhaitait que les médailles qu'elle décerne annuellement soient accompagnées d'une bourse d'études.

Une discussion s'est ensuivie.

**020522-CA-0132**

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que la motion relative aux bourses d'études décernées par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soit amendée par la suppression des mots suivants : « *pour les aider à payer les dépenses engagées pour fréquenter un cégep ou tout autre établissement d'enseignement postsecondaire.* »

**CETTE MOTION A ÉTÉ REJÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

POUR :

Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec,  
Peter MacLaurin, Nick Milas, Nancy Rupnik, Morten Schrier

CONTRE :

Mary Austin, Steve Bletas, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines,  
Peter Haldimand, James McDougall, Grace Nesi, William Pollock, Edward Turchyniak

**020522-CA-0133**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier décerne chaque année des médailles d'or, d'argent et de bronze aux finissantes ou finissants qui répondent aux critères compris au document n° SWLSB-2002/05/22-CA-001;

## 0693

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite encourager les élèves qui entreprennent des études postsecondaires en leur attribuant une bourse pour les aider à payer les dépenses engagées pour fréquenter un cégep ou tout autre établissement d'enseignement postsecondaire;

IL EST PROPOSÉ PAR James McDougall que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier crée des bourses de 300 \$, 200 \$ et 100 \$ pour accompagner respectivement les médailles d'or, d'argent et de bronze.

ET QUE ces bourses soient décernées par les écoles durant la cérémonie de remise des diplômes, en même temps que les médailles.

### CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

**POUR :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

**ABSTENTION :** Walter Fogel, Steve Kmec, Morten Schrier

Le président a avisé le conseil que les récipiendaires des médailles qui ont été décernées aux cérémonies de fin d'études tenues au début du mois de mai 2002 se verraient aussi attribuer une bourse d'études.

#### 6.5 Séance du Comité exécutif du mois d'août :

##### 020522-CA-0134

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Garofano que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve que la séance du Comité exécutif prévue pour le mardi 2002-08-13 soit remise au 2002-08-20.

**Adopté à l'unanimité**

#### 6.6 Congrès 2002 de l'ACSC :

##### 020522-CA-0135

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Gagnon que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de **Carolyn Curiale** au congrès de l'Association des commissions scolaires canadiennes qui sera tenu à St John's, Terre-neuve et Labrador, du 4 au 6 juillet 2002; ET QU'une allocation de 2000 \$ soit approuvée pour couvrir les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

**Adopté à l'unanimité**

#### 6.7 Surveillance des élèves :

Ce sujet a fait l'objet d'une discussion au point 3.0.

#### 6.8 Services de garde :

En réponse à une question de Steve Kmec, le directeur général a expliqué que tout surplus enregistré par un service de garde en milieu scolaire subventionné par le ministère était remis audit service de garde et faisait partie du budget de fonctionnement de l'école.

#### 6.9 Certificat de mérite :

Peter Haldimand a indiqué que le 2002-05-11 il avait eu l'honneur de recevoir un certificat de mérite de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) et il a remercié le conseil d'avoir avancé son nom.

## 0694

William Pollock, récipiendaire d'un certificat de mérite de l'ACSAQ, a aussi exprimé sa gratitude au conseil.

Le président a spécifié que Morten Schrier avait reçu un certificat d'ancienneté de l'ACSAQ.

Nancy Rupnik a quitté la séance.

**HEURE : 21 h 02**

### 7.0 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Linda Iaconetti a fait le compte rendu de la séance du mois de mai. Elle a noté que le Comité de parents avait approuvé les paramètres budgétaires, mais avait émis quelques recommandations. Toutefois, le comité n'a pas approuvé le projet de politique sur les services aux élèves ayant des besoins particuliers, car la nature des mesures de soutien que la commission scolaire mettrait en place n'était pas assez précise.

Elle a ensuite déclaré que le Comité de parents avait créé des prix de 100 \$ en reconnaissance des efforts exceptionnels déployés par certains élèves. Elle a précisé que cette somme sera remise annuellement à chaque école et qu'il appartiendrait au conseil d'établissement de déterminer, en fonction des critères établis par le Comité de parents, le type de prix, c.-à-d. livre, bon-cadeau, etc.

### 8.0 UTILISATION DES ÉCOLES

Aucun sujet à traiter.

### 9.0 TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun sujet à traiter.

### 10.0 SERVICES ÉDUCATIFS

#### 10.1 *Modification du temps alloué à chaque matière – Primaire :*

Le directeur général a expliqué pour quelles raisons l'école primaire Laurentia souhaitait modifier sa répartition de matières.

#### 020522-ED-0136

IL EST PROPOSÉ PAR Grace Nesi que, sur la recommandation du Comité des services éducatifs, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier modifie la répartition des matières approuvée par le conseil d'établissement de l'école primaire Laurentia, conformément au document n° SWLSB-2002/05/22-ED-001.

**Adopté à l'unanimité**

#### 10.2 *Résultats aux épreuves de juin 2001 :*

Le directeur général a brossé le tableau des résultats obtenus aux épreuves de juin 2001. Il a précisé que la commission scolaire s'était classée première parmi les commissions scolaires anglophones et qu'elle détenait à nouveau le meilleur taux de diplomation dans la région de Laval-Laurentides-Lanaudière et la 11<sup>e</sup> place à l'échelle de la province.

#### 10.3 *Rentrée progressive des classes maternelles :*

Le directeur général a déclaré que le Comité des services éducatifs avait recommandé d'échelonner la rentrée des classes maternelles comme suit :

- Classes maternelles de 11 enfants ou moins ➤ 2 jours
- Classes maternelles de 16 enfants ou moins ➤ 3 jours
- Classes maternelles de 17 enfants et plus ➤ 4 jours

**0695**

Nancy Rupnik a réintégré la salle.

**HEURE : 21 h 07**

Le président a demandé qu'il y ait une pause de 10 minutes.

**HEURE : 21 h 07**

Linda laconetti s'est excusée et est partie.

**HEURE : 21 h 07**

La séance a repris.

**HEURE : 21 h 22**

## **11.0 RESSOURCES MATÉRIELLES**

### **11.1 Choix d'un entrepreneur – Fenestration de l'école secondaire Rosemère :**

Le directeur général a indiqué que le Comité des ressources matérielles et le Comité exécutif avaient étudié les soumissions reçues et recommandaient le choix des soumissionnaires suivants :

#### **020522-MR-0137**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a résolu de remplacer les fenêtres de l'école secondaire Rosemère;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 2002-05-13;

ATTENDU QUE le Comité des ressources matérielles recommande que le contrat soit octroyé au soumissionnaire le moins disant;

IL EST PROPOSÉ PAR William Pollock que, sur la recommandation du Comité des ressources matérielles, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour le projet de fenestration de l'école secondaire Rosemère à **Construction de la Croisette** pour un montant total de 514 000,00 \$, toutes taxes comprises.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

**ABSTENTION :** Walter Fogel

### **11.2 Choix d'un entrepreneur – Réfection de la toiture de l'annexe St-Paul :**

#### **020522-MR-0138**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a résolu d'entreprendre la réfection de la toiture de l'annexe de l'école primaire St-Paul;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 2002-05-13;

ATTENDU QUE le Comité des ressources matérielles recommande que le contrat soit octroyé au soumissionnaire le moins disant;

IL EST PROPOSÉ PAR Nancy Rupnik que, sur la recommandation du Comité des ressources matérielles, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de réfection de la toiture de l'annexe de l'école primaire St-Paul à **Toiture Couture** pour un montant total de 208 747,00 \$, toutes taxes comprises.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

**ABSTENTION :** Walter Fogel

**0696**

**11.3 Choix d'un entrepreneur – Infiltration d'eau à l'école secondaire Lake of Two Mountains :**

**020522-MR-0139**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a résolu de régler le problème d'infiltration d'eau à l'école secondaire Lake of Two Mountains;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 2002-05-14;

ATTENDU QUE le Comité des ressources matérielles recommande que le contrat soit octroyé au soumissionnaire le moins disant;

IL EST PROPOSÉ PAR Peter Haldimand que, sur la recommandation du Comité des ressources matérielles, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour la réfection de la membrane et du solin intra-mural à l'école secondaire Lake of Two Mountains à **Isolation Confort** pour un montant total de 56 900,00 \$, toutes taxes comprises.

**Adopté à l'unanimité**

**11.4 Demande d'une autorisation de répartir les recettes d'une vente :**

Le directeur général a spécifié que le ministère de l'Éducation exigeait maintenant que les demandes d'autorisation de déboursier les revenus générés par la vente d'immeubles soient appuyées d'une résolution.

En réponse à une question de Walter Fogel, le directeur général a expliqué que les revenus générés par la vente d'immeubles doivent obligatoirement servir à la réalisation de projets d'investissement approuvés par le ministère de l'Éducation.

**020522-MR-0140**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a soumis des demandes au ministère de l'Éducation pour obtenir l'autorisation d'utiliser une partie des revenus générés par la vente de l'école T. H. Bowes pour des projets d'immobilisation réalisés durant l'année scolaire 2000-2001;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a demandé que ces demandes soient appuyées par une résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Gagnon que, sur la recommandation du Comité des ressources matérielles, du Comité exécutif et de la Direction, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le dépôt d'une demande auprès du ministère de l'Éducation en vue de l'obtention d'une autorisation de répartir une partie des revenus générés par la vente de l'école T. H. Bowes de la façon suivante :

◆ Réfection de la toiture de l'école primaire Our Lady of Peace	120 000 \$
◆ Remise à neuf du plancher du gymnase de l'école secondaire catholique Laval	120 000 \$
◆ Réseau de fibre optique	100 000 \$

ET QUE le directeur général adjoint soit mandaté de soumettre cette demande par écrit au ministère de l'Éducation.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

**CONTRE :** Walter Fogel



### 11.5 Contrats de déneigement 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005 :

Le directeur général a expliqué que le Comité des ressources matérielles recommandait l'octroi de contrats de déneigement de trois ans et avait analysé les soumissions reçues.

Une discussion s'est ensuivie.

En réponse à une question de Nick Milas, le directeur général a avisé que la commission aurait droit à un crédit de 20 % sur les derniers contrats de déneigement, en raison de la faible moyenne de chutes de neige enregistrée l'hiver dernier.

#### 020522-MR-0141

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'octroi des contrats de déneigement pour certains de ses bâtiments;

ATTENDU QUE les documents de soumission étaient conformes aux stipulations de la commission scolaire;

ATTENDU QUE le Comité des ressources matérielles a recommandé de retenir les soumissions énumérées ci-après;

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Gagnon que, sur la recommandation du Comité des ressources matérielles, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier retienne les soumissions suivantes pour les services de déneigement durant les saisons hivernales 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005, taxes en sus :

ENTREPRENEUR	ÉTABLISSEMENT	COÛT DU DÉNEIGEMENT	COÛT / SALAGE
Déneigement Bidule	École primaire Grenville	3 300 \$	100 \$/voyage
Démétrie Dumoulin	École primaire Pierre-Elliott-Trudeau	6 500 \$	60 \$/h
Denis Lamoureux	Académie Ste-Agathe	3 500 \$	500 \$/saison
Don McKenna	École primaire Lewis -King	2 900 \$	45 \$/h
Entreprises Charles Maisonneuve Ltée	Centre administratif/Services éducatifs	2 850 \$	300 \$/saison
	École primaire McCaig	2 500 \$	
	École secondaire Rosemère	4 950 \$	
Les entreprises forestières T & W Seale	Centre de formation professionnelle de Lachute	1 669 \$	126 \$/h pour tous les bâtiments
	École primaire Laurentian	5 389 \$	
	École secondaire régionale Laurentian	11 509 \$	
Entreprises Lavallée	École primaire John-F.-Kennedy	2 900 \$	60 \$/h pour tous les bâtiments
	École secondaire Lake of Two Mountains	6 500 \$	
	École secondaire catholique Laval	14 300 \$	
	École primaire Mountainview	2 500 \$	
	École primaire Souvenir	3 500 \$	
	École primaire St-Jude	4 150 \$	
Entreprises P. E. Lebeau Inc.	École primaire Holy Rosary	8 500 \$	Inclus
Entreprises S.V.S.	École primaire et intermédiaire de Rawdon	1 800 \$	40 \$/h
George Daoust Inc.	École primaire Jules-Verne	5 474 \$	65 \$/h
	École primaire Terry-Fox	4 875 \$	pour tous les bâtiments
Gérard Trépanier & Fils Inc.	École primaire Crestview	2 415 \$	65 \$/h pour tous les bâtiments
	École primaire Genesis	2 678 \$	
	Académie Hillcrest	2 415 \$	
	École primaire Our Lady of Peace	3 098 \$	
	Phœnix	4 148 \$	
	École primaire St-Paul	1 575 \$	
	Annexe St-Paul	2 468 \$	
	École primaire Twin Oaks	2 468 \$	
	École secondaire Western Laval	9 450 \$	

## 0698

Gilbert P. Miller & Fils ltée	École primaire Arundel ANSC	625 \$ 925 \$	52 \$/h
Michael Carruthers	École primaire de Morin-Heights	4 750 \$	90 \$/h
Pavage Jérôme Inc.	école primaire Laurentia	6 500 \$	300 \$/saison
Excavation William Ogilvie et Fils Inc.	école primaire Ste-Adèle	1 900 \$	inclus

**Adopté à l'unanimité**

### 11.6 Contrat d'assurance 2002-2003 :

Le directeur général a analysé la soumission reçue pour le contrat d'assurance 2002-2003 de la commission scolaire.

#### 020522-MR-0142

ATTENDU QUE le Comité des ressources matérielles a analysé les soumissions reçues pour le contrat annuel d'assurance;

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Gagnon que, sur la recommandation du Comité des ressources matérielles, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, comme suite à l'analyse des soumissions reçues, autorise la Direction à signer un contrat d'assurance avec la firme **Lemieux, Ryan & Ass.** en vue de combler tous les besoins en assurance de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier durant l'année scolaire 2002-2003, pour une prime totale de 34 632,57 \$, taxes y comprises.

ET DE PLUS QUE le président, et en son absence ou à sa connaissance le vice-président, ainsi que le directeur général, et en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

**CONTRE :** Walter Fogel

## 12.0 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### 12.1 Qualification d'un fournisseur :

Le directeur général a commenté les motions qui suivent en précisant que la commission scolaire était satisfaite des services rendus par Hypertec durant l'exécution de son contrat à titre de fournisseur d'équipement informatique.

#### 020522-IT-0143

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a approuvé l'appel d'offres public pour la qualification d'un fournisseur d'ordinateurs pour la période se terminant le 2003-12-30; avec la possibilité d'une prolongation d'un an avec l'approbation des deux parties, aux termes de la résolution n° 020424-IT-0123;

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues et ouvertes le 2002-05-08;

ATTENDU QUE le Comité des technologies de l'information recommande que le contrat soit octroyé au soumissionnaire le mois disant;

**0699**

IL EST PROPOSÉ PAR Glen Haines que, sur la recommandation du Comité des technologies de l'information, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le choix de **Hypertec Systèmes inc./CIARA Technologie inc.** comme fournisseur d'ordinateurs pour la période se terminant le 2003-12-30, sous réserve du respect des conditions et stipulations adoptées aux termes de la résolution n° 020424-IT-0123.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

**CONTRE :** Walter Fogel

### **12.2 Achat d'ordinateurs :**

Le directeur général a présenté la motion qui suit en soulignant que la mesure 30085 était temporaire et ne remplaçait pas la mesure 50590 qui était en place depuis cinq ans et visait à aider au financement de l'acquisition d'équipement informatique pour les écoles.

## **020522-MR-0144**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier prévoit faire l'acquisition d'ordinateurs pour répondre aux besoins des écoles et des centres;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a établi la Mesure 30085 : *Acquisition d'équipements informatiques pour la formation générale*;

ATTENDU QUE les règles et le budget établis dans la Mesure 30085 doivent être respectés;

ATTENDU QUE le coût d'achat de l'équipement ne doit pas excéder 100 000 \$, taxes en sus;

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que, sur la recommandation du Comité des technologies de l'information et du Comité exécutif, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'achat d'ordinateurs à la faveur de la Mesure 30085 : *Acquisition d'équipements informatiques pour la formation générale* de **Hypertec Systèmes inc./CIARA Technologie inc.**

ET QUE le coût d'achat desdits ordinateurs n'excède pas 100 000 \$, taxes en sus.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

**CONTRE :** Walter Fogel

## **13.0 RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **13.1 Saisie pour défaut de paiement de la taxe scolaire :**

Le directeur général a expliqué le processus suivi en vue de recouvrer les créances suivantes.

## 0700

### 020522-FR-0145

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a suivi toutes les procédures ordinaires pour tenter de recouvrer la taxe scolaire due par le propriétaire de l'immeuble suivant :

n° de matricule	Nom et adresse	Adresse de l'immeuble	Montant
077060-3983-03-9432	Herbert Ebner 381, rue Principale Wentworth-Nord, QC J0T 1Y0	381, rue Principale Wentworth-Nord, QC	1 979,91 \$

ATTENDU QUE Saulnier Robillard Lortie, huissiers de justice, ont indiqué qu'ils ne pouvaient entreprendre d'action en recouvrement sans une autorisation en bonne et due forme du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le montant de la taxe scolaire due s'élève à 1 979,91 \$;

ATTENDU QUE la prochaine étape consiste à enclencher la procédure civile sur la saisie-exécution des biens meubles pour faute de paiement de la taxe scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que, sur la recommandation du Comité des ressources financières, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mandate le directeur général, en vertu des articles 325 à 330 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3), de percevoir la taxe scolaire due par le propriétaire dudit immeuble au moyen de la saisie et de la vente de biens meubles.

ET QUE le propriétaire de l'immeuble assume tous les frais judiciaires découlant de cette saisie.

ET DE PLUS QUE le président, et en son absence ou à sa connaissance le vice-président, ainsi que le directeur général, et en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adopté à l'unanimité**

### 020522-FR-0146

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a suivi toutes les procédures ordinaires pour tenter de recouvrer la taxe scolaire due par le propriétaire de l'immeuble suivant :

n° de matricule	Nom et adresse	Adresse de l'immeuble	Montant
078115-0417-87-8520	Donald A. Cole 111, avenue Highgate Pointe-Claire, QC H9R 2X5	2287, rue Chenes Est La Conception, QC	2 119,85 \$

ATTENDU QUE Saulnier Robillard Lortie, huissiers de justice, ont indiqué qu'ils ne pouvaient entreprendre d'action en recouvrement sans une autorisation en bonne et due forme du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le montant de la taxe scolaire due s'élève à 2 119,85 \$;

ATTENDU QUE la prochaine étape consiste à enclencher la procédure civile sur la saisie-exécution des biens meubles pour faute de paiement de la taxe scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que, sur la recommandation du Comité des ressources financières, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mandate le directeur général, en vertu des articles 325 à 330 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3), de percevoir la taxe scolaire due par le propriétaire dudit immeuble au moyen de la saisie et de la vente de biens meubles.

## 0701

ET QUE le propriétaire de l'immeuble assume tous les frais judiciaires découlant de cette saisie.

ET DE PLUS QUE le président, et en son absence ou à sa connaissance le vice-président, ainsi que le directeur général, et en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adopté à l'unanimité**

### **13.2 Taux d'intérêt sur les montants de taxe qui restent dus :**

Le directeur général a indiqué que le Comité des ressources financières recommandait de ne pas modifier le taux d'intérêt applicable aux taxes impayées.

Une discussion s'est ensuivie.

## **020522-FR-0147**

IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que, sur la recommandation du Comité des ressources financières et en conformité avec l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve que le **TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL APPLICABLE À TOUTE TAXE IMPAYÉE** soit fixé à **15 %** pour l'année scolaire 2002-2003.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :**

**Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak**

**CONTRE :**

**Walter Fogel, Steve Kmec, Morten Schrier**

### **13.3 Montant octroyé par kilomètre pour 2002-2003 :**

Le directeur général a avisé que le Comité des ressources financières recommandait de ne pas modifier le montant octroyé par kilomètre pour l'année scolaire 2002-2003.

## **020522-FR-0148**

IL EST PROPOSÉ PAR Nick Milas que, sur la recommandation du Comité des ressources financières, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier fixe à **0,36 \$/km** le montant octroyé aux employés qui devront se déplacer aux fins de leur travail au cours de l'année scolaire 2002-2003.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :**

**Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak**

**CONTRE :**

**Walter Fogel**

### **13.4 Paramètres budgétaires 2002-2003 :**

Le directeur général a présenté le projet de paramètres budgétaires pour l'année scolaire 2002-2003.

Une discussion s'est ensuivie.

## 0702

020522-FR-0149

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que le projet de paramètres budgétaires 2002-2003 soit amendé par la suppression de l'article 5.9 relatif aux Services de garde.

CETTE MOTION A ÉTÉ REJÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : Walter Fogel, Steve Kmec

CONTRE : Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino,  
Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand,  
Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi,  
William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

ABSTENTION : Morten Schrier

Les délibérations se sont poursuivies.

020522-FR-0150

IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que, sur la recommandation du Comité des ressources financières, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les paramètres budgétaires des écoles et des centres pour l'année scolaire 2002-2003, tels qu'ils apparaissent au document n° SWLSB-2002/05/22-FR-001.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino,  
Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand,  
Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas,  
Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

CONTRE : Walter Fogel

ABSTENTION : Morten Schrier

### **13.5 Autorisation d'adopter un budget déficitaire :**

Le directeur général a expliqué que la commission scolaire devait demander l'autorisation du ministère de l'Éducation avant d'adopter un budget déficitaire pour l'année scolaire 2002-2003.

Morten Schrier s'est excusé et est parti.

**HEURE : 22 h 15**

020522-FR-0151

ATTENDU QUE l'article 279 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) fait obligation à la commission scolaire d'obtenir l'autorisation du ministre de l'Éducation avant d'adopter un budget dont les dépenses sont supérieures à ses revenus;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier prévoit résorber le déficit accumulé anticipé de 1 158 000 \$ sur une période de deux ans;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier prévoit devoir adopter un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus;

IL EST PROPOSÉ PAR Nick Milas que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande au ministre de l'Éducation d'autoriser la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus; ET QUE l'autorisation soit assujettie aux modalités et conditions déterminées par le ministre.

**Adopté à l'unanimité**

Walter Fogel a quitté la salle.

**HEURE : 22 h 16**

## 0703

### 14.0 ACSAQ

Carolyn Curiale a fait le compte rendu des dernières séances de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ). Elle a fait part de la publication d'un communiqué de presse dénonçant les projets de modifications à la Charte de la langue française, de l'approbation du budget 2002-2003 de l'ACSAQ, de l'approbation des états financiers vérifiés de l'ACSAQ et des propositions de candidat au titre de membre honoraire en vue de la présentation de mai 2003.

Walter Fogel a réintégré la salle.

**HEURE : 22 h 18**

En réponse à une question de Walter Fogel, Carolyn Curiale a précisé que le coût réel du congrès printanier n'avait pas encore été déterminé, mais qu'elle demanderait une copie de la ventilation des coûts à l'ACSAQ.

Le directeur général a rappelé aux membres que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier devait commencer à planifier le congrès printanier 2003-2004, car elle sera l'hôte de cet événement en mai 2004.

### 15.0 RESSOURCES HUMAINES

#### 15.1 *Organigramme et plan de dotation :*

Le directeur général a passé en revue les projets d'organigramme et de plan de dotation pour l'année scolaire 2002-2003 qui seront soumis à l'approbation du Conseil des commissaires à sa prochaine séance.

Le président a demandé au vice-président d'assumer la présidence et a quitté la salle.

**HEURE : 22 h 16**

Une discussion s'est ensuivie.

Carolyn Curiale a quitté la salle.

**HEURE : 22 h 26**

### 020522-CA-0152

IL EST PROPOSÉ PAR Grace Nesi que la séance soit prolongée jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Mary Austin, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

**ABSTENTION :**

Walter Fogel

Le président a réintégré la salle et repris la présidence.

**HEURE : 22 h 31**

Carolyn Curiale a réintégré la salle.

**HEURE : 22 h 31**

Mary Austin a quitté la salle.

**HEURE : 22 h 33**

Mary Austin a réintégré la salle.

**HEURE : 22 h 36**

#### 15.2 *Abolition de postes :*

Le directeur général a revu les projets d'abolition de poste.

Walter Fogel s'est excusé et est parti.

**HEURE : 22 h 41**

## 0704

### 020522-HR-0153

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel de soutien a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des services;

IL EST PROPOSÉ PAR Carolyn Curiale que sur la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier abolisse les postes énumérés ci-après à compter du 2002-07-01, en vertu de l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien affilié à la FTQ.

POSTE	HEURES/SEMAINE	LIEU
Ouvrier d'entretien, classe II	38,75	École primaire Laurentian (20 h) École secondaire régionale Laurentian (18,75 h)
Concierge	38,75	Centre des services éducatifs/Phoenix

**Adopté à l'unanimité**

### 020522-HR-0154

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel de soutien a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des services;

IL EST PROPOSÉ PAR Carolyn Curiale que, sur la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à l'abolition des postes énumérés ci-après à compter du 2002-07-01, en vertu de l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien représenté par la section locale 57, affiliée à la FTQ.

POSTE	HEURES/SEMAINE	LIEU
Technicienne en documentation	35,00	École secondaire Lake of Two Mountains (28 h) École primaire Twin Oaks (7 h)
Secrétaire d'école	25,00	École primaire Lewis-King

**Adopté à l'unanimité**

### 020522-HR-0155

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel professionnel non enseignant a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des services;

IL EST PROPOSÉ PAR Carolyn Curiale que, sur la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier abolisse les postes suivants à compter du 2002-07-01, en vertu des articles 5-9.01 et 5-9.03 de la convention collective des professionnelles et professionnels (CSQ).

POSTE	POURCENTAGE	LIEU
Conseiller en enseignement religieux et moral	60 %	Écoles primaires et secondaires
Animateur de vie spirituelle	39 %	Écoles multiples
Animateur de vie spirituelle	39 %	École secondaire Rosemère
Animateur de vie spirituelle	39 %	Poste vacant, e.s. Western Laval

**Adopté à l'unanimité**

#### 15.3 Création de postes :

Le directeur général a commenté les projets de création de poste.



## 0705

### 020522-HR-0156

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel de soutien a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des services;

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que, sur la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la création des postes suivants à compter du 2002-07-01 :

POSTE	HEURES/SEMAINE	LIEU
Ouvrier d'entretien, classe II	38,75	Centre de formation professionnelle de Lachute (20 h) École secondaire régionale Laurentian (18,75 h)
Concierge	20,00	École alternative Phoenix (1105 Victor-Morin)

**Adopté à l'unanimité**

### 020522-HR-0157

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel de soutien a été consulté sur les répercussions de la modification des exigences particulières des écoles et des services;

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que, sur la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la création des postes suivants à compter du 2002-07-01 :

POSTE	HEURES/SEMAINE	LIEU
Technicien en documentation	35	École secondaire Lake of Two Mountains
Agent de bureau, classe I	20	Centre de formation professionnelle de Lachute
Agent de bureau, classe I	20	Services de transport
Secrétaire d'école	35	École primaire Lewis-King

**Adopté à l'unanimité**

### 020522-HR-0158

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel professionnel non enseignant a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des services;

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que, sur la recommandation du Comité des ressources humaines, le Comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la création des postes suivants à compter du 2002-07-01 :

POSTE	POURCENTAGE	LIEU
Animateur de vie spirituelle	80 %	Écoles primaires et secondaires
Animateur de vie spirituelle	100 %	Écoles primaires et secondaires
Animateur de vie spirituelle	100 %	Écoles primaires et secondaires
Animateur de vie spirituelle	100 %	Écoles primaires et secondaires

**Adopté à l'unanimité**

### 020522-HR-0159

ATTENDU QUE le syndicat local représentant le personnel professionnel non enseignant a été consulté sur les répercussions des modifications apportées aux exigences particulières des écoles et des services;

## 0706

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que, sur la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier crée le poste suivant à compter du 2002-07-01 :

POSTE	HEURES/SEMAINE	LIEU
Consultant (RÉCIT)	35,00	Services éducatifs

**Adopté à l'unanimité**

### 15.4 Mises en disponibilité (Éd. des adultes – formation professionnelle et technique)

Le directeur général a revu les mises en disponibilité. Il a noté que les personnes visées seraient rappelées par ordre d'ancienneté.

## 020522-HR-0160

IL EST PROPOSÉ PAR Nazario Facchino que, sur la recommandation du directeur général, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la mise en disponibilité des enseignantes nommées ci-après pour l'année scolaire 2002-2003, en vertu de l'article 13-11.00 de la convention collective de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec.

Nom	École
Brooks, Gemma	Centre d'éducation des adultes de Chomedey
Duranleau, Françoise	Centre de formation professionnelle de Lachute
Gauvreau, Yolande	Centre d'éducation des adultes de Chomedey
Morrisseau, Ginette	Centre d'éducation des adultes de Joliette
Pagé, Michelle	Centre d'éducation des adultes de Chomedey

**Adopté à l'unanimité**

### 15.5 Engagement d'une coordonnatrice des Services éducatifs :

Le directeur général a expliqué le processus de sélection. Il a précisé que le comité de sélection était formé de deux commissaires, du nouveau directeur général et de la nouvelle directrice des Services éducatifs.

## 020522-HR-0161

ATTENDU QUE le poste de coordonnatrice ou coordonnateur des Services éducatifs est vacant;

ATTENDU QUE ce poste est régi par le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

ATTENDU QUE ce poste a été affiché et qu'un comité de sélection a été formé en vertu de la politique sur les conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des cadres scolaires Sir-Wilfrid-Laurier;

IL EST PROPOSÉ PAR Mary Austin que, sur la recommandation du comité de sélection, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier accorde une promotion à **Heather Halman** en la nommant au poste de coordonnatrice des Services éducatifs à compter du 2002-07-01, en vertu du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires et de la politique de gestion de la commission scolaire.

**Adopté à l'unanimité**

### 15.8 Engagement d'un directeur adjoint d'école :

Le directeur a expliqué le processus de sélection. Il a noté que le comité de sélection était formé de deux commissaires, du nouveau directeur général ainsi que du directeur et du président du conseil d'établissement de l'école secondaire Rosemère.

IL EST PROPOSÉ PAR James McDougall que, sur la recommandation du comité de sélection, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **Serge-Édouard Jeanniton** comme directeur adjoint d'école à compter du 2002-07-01, en vertu du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires et de la politique de gestion de la commission scolaire ET QU'il soit affecté à l'école **secondaire Rosemère**.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

Mary Austin, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino,  
Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand,  
Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi,  
William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

ABSTENTION :

Steve Kmec

### 15.7 *Engagement de directrices ou directeurs d'école :*

Le directeur général a précisé que les entrevues pour les postes de directrice ou directeur d'école auront lieu le 2002-05-29. Il a demandé au conseil de se montrer indulgent car, comme le temps presse, il annoncera les noms des candidats retenus au moment de soumettre les motions à l'approbation du Conseil des commissaires à la prochaine séance ordinaire.

### 16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

### 17.0 CORRESPONDANCE

Le président a attiré l'attention des membres sur les rapports compris au document d'information.

### 18.0 QUESTIONS DIVERSES

En réponse à une question de Nick Milas, le président a noté que la prochaine réunion du Comité d'information et des relations publiques aura lieu le 2002-05-27.

Il a rappelé au conseil que ce comité relevait du Comité exécutif.

### 19.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Kmec que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité**

HEURE : 22 h 52

PROCHAINE SÉANCE > ORDINAIRE > 2002-06-26

